

*Avancement  
du Plan directeur  
de développement des berges  
de la rivière des Prairies*

*20 mai 2014*



Ahuntsic-Cartierville

**Montréal**

## *À l'ordre du jour ce soir*

1. - Mot de bienvenue – Monsieur Ronald Cyr  
- Historique de la démarche
2. État d'avancement des travaux
3. Modification du zonage de bouts de rue
4. Projet du pavillon d'accueil du Parcours Gouin
5. Période de questions et commentaires
6. Conclusion – Monsieur Ronald Cyr

# Historique de la démarche

1

2011-2015

**PLAN DE GESTION  
STRATÉGIQUE  
UN ARRONDISSEMENT  
QUI A LE VENT DANS LES VOILES**

**ADOPTÉ EN JUILLET 2011**

2

**Stratégie  
de développement  
économique**

**Osez**  
AHUNTSIC-CARTIERVILLE  
Montréal

**ADOPTÉE EN MAI 2012**

3



**PLAN DIRECTEUR  
DE DÉVELOPPEMENT DES BERGES  
DE LA RIVIÈRE DES PRAIRIES**

4 1er forum - juin 2012 :  
89 participants

4 2e forum - août 2012 :  
66 participants

4 Consultation publique - février  
2013 : 132 participants

**ADOPTÉ EN AVRIL 2013**

## ***2. État d'avancement des travaux***

1. Mise en place du Comité de gouvernance des berges
2. Entretien des parcs
3. Image de marque et signalisation directionnelle
4. Percées visuelles
5. Étude sur l'érosion des berges
6. Piste cyclable Gouin, secteur Bois-de-Saraguay
7. Inter-arrondissements du nord de l'île
8. Projets pilotes : signalisation touristique/application mobile/  
projet Espaces
9. Prix d'excellence ; Prix du Mérite municipal
10. Changement de zonage de bouts de rue
11. Projet du pavillon d'accueil du Parcours Gouin

### *3. Modification de zonage de bouts de rue*



*Création de 13 zones  
E.1 (1) à même des  
bouts de rue*

# Contexte

Le Plan directeur de développement des berges s'appuie sur trois principes fondamentaux :

1. Assurer l'acceptabilité sociale
2. Adhérer aux principes du développement durable
3. Intégrer le développement des berges aux plans et stratégies de développement à l'échelle locale et régionale

# Contexte

Un des objectifs est de "favoriser l'accessibilité aux berges" et de cet objectif découlent trois (3) recommandations :

1. Aménager de nouveaux points d'observation de la rivière des Prairies dans les parcs
2. Aménager des points de mise à l'eau pour des embarcations non motorisées
3. Restaurer et aménager des bouts de rue situés sur des terrains publics en rive.

## *Contexte*

Le présent projet de règlement vise essentiellement à permettre la mise en œuvre de la troisième recommandation puisque l'arrondissement peut aménager des parcs publics uniquement lorsque le zonage le permet, soit dans les zones E.1(1).

Le changement de statut de ces bouts de rue permettrait de réglementer les heures d'ouverture et de fermeture de ces espaces, au bénéfice des résidents habitant en bordure des rues concernées.

Aucun autre usage ne serait permis dans ces parcs.



# Bouts de rue visés

## ▼ Bouts de rue renaturalisés



# *Avenue de l'Alliance*



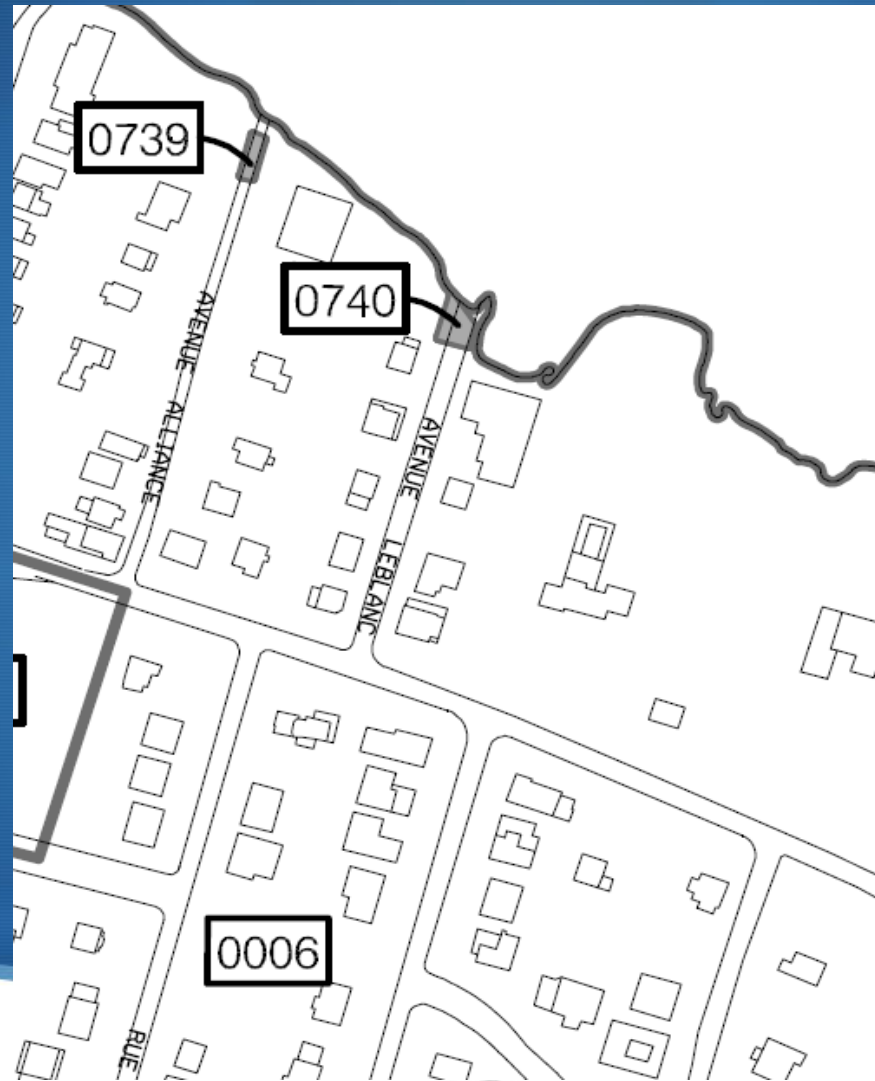
Alliance

# *Avenue Leblanc*



Leblanc

# *Avenues de l'Alliance et Leblanc- zonage*



# Avenues de l'Alliance et Leblanc - usages



# Boulevard Toupin



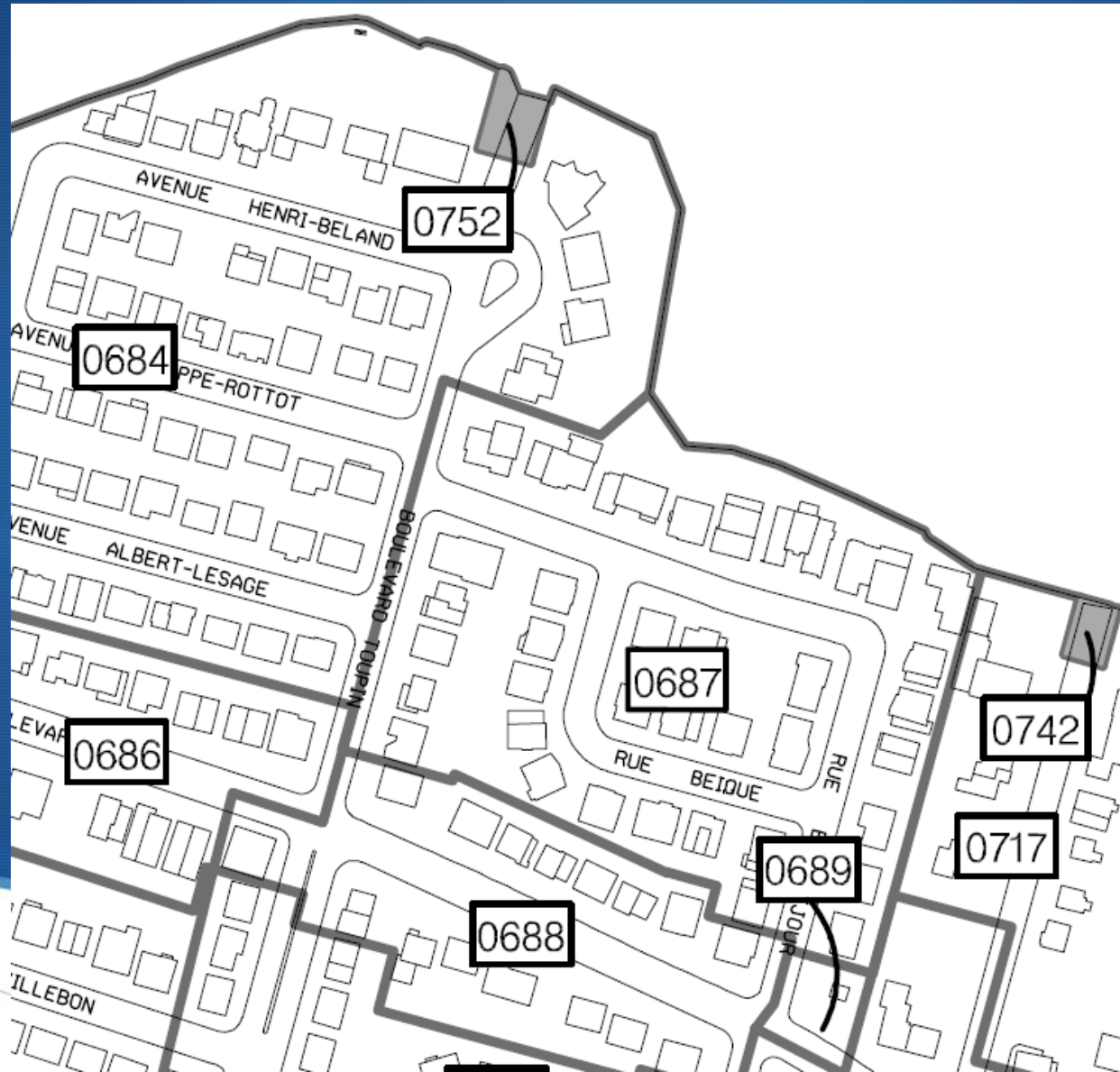
Toupin

# Rue Jasmin



Jasmin

# *Boul. Toupin et rue Jasmin – zonage*





# *Boul. Toupin et rue Jasmin – usages*



# *Rue Olivier*

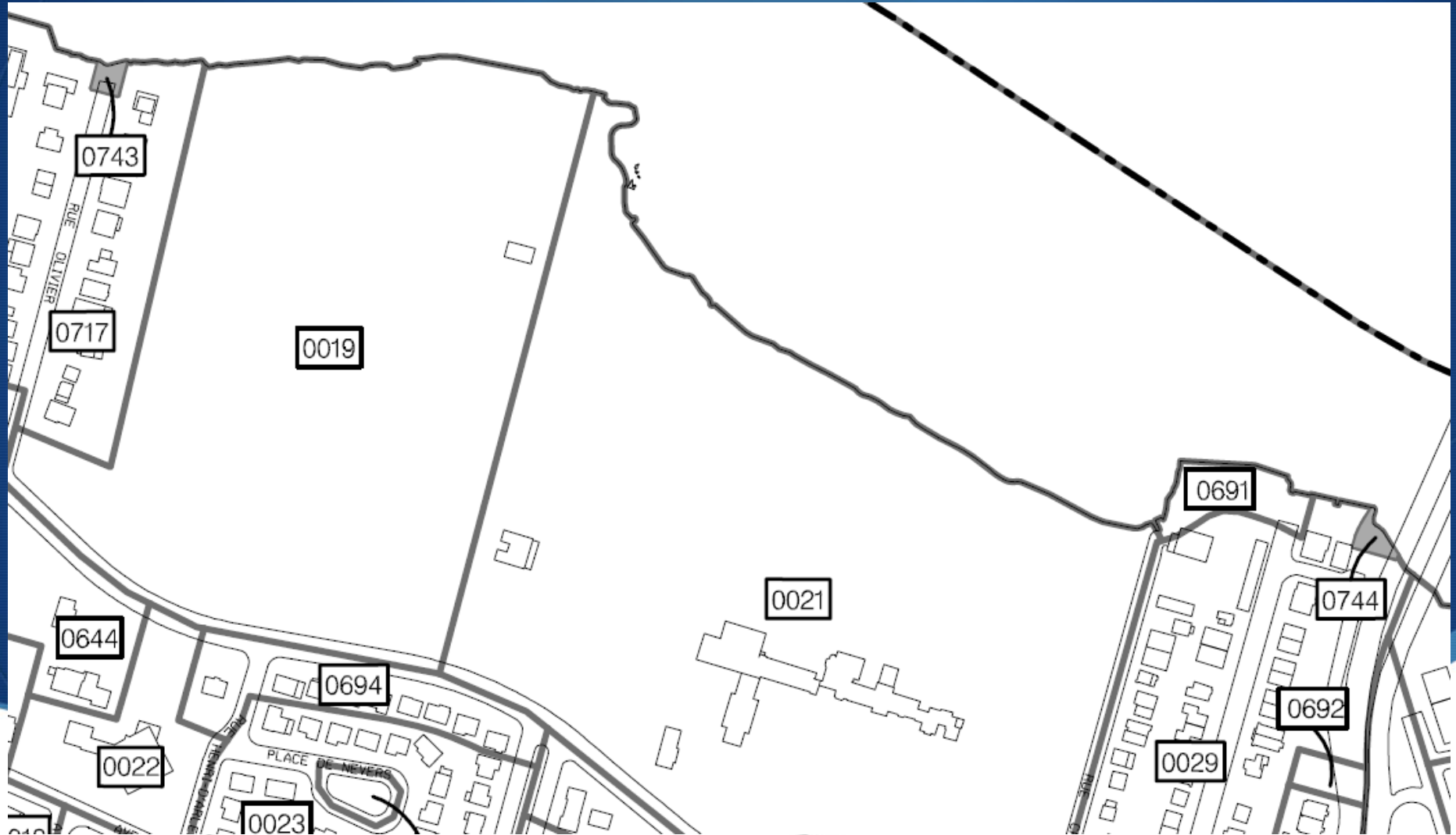


# Rue de l'Abord-à-Plouffe

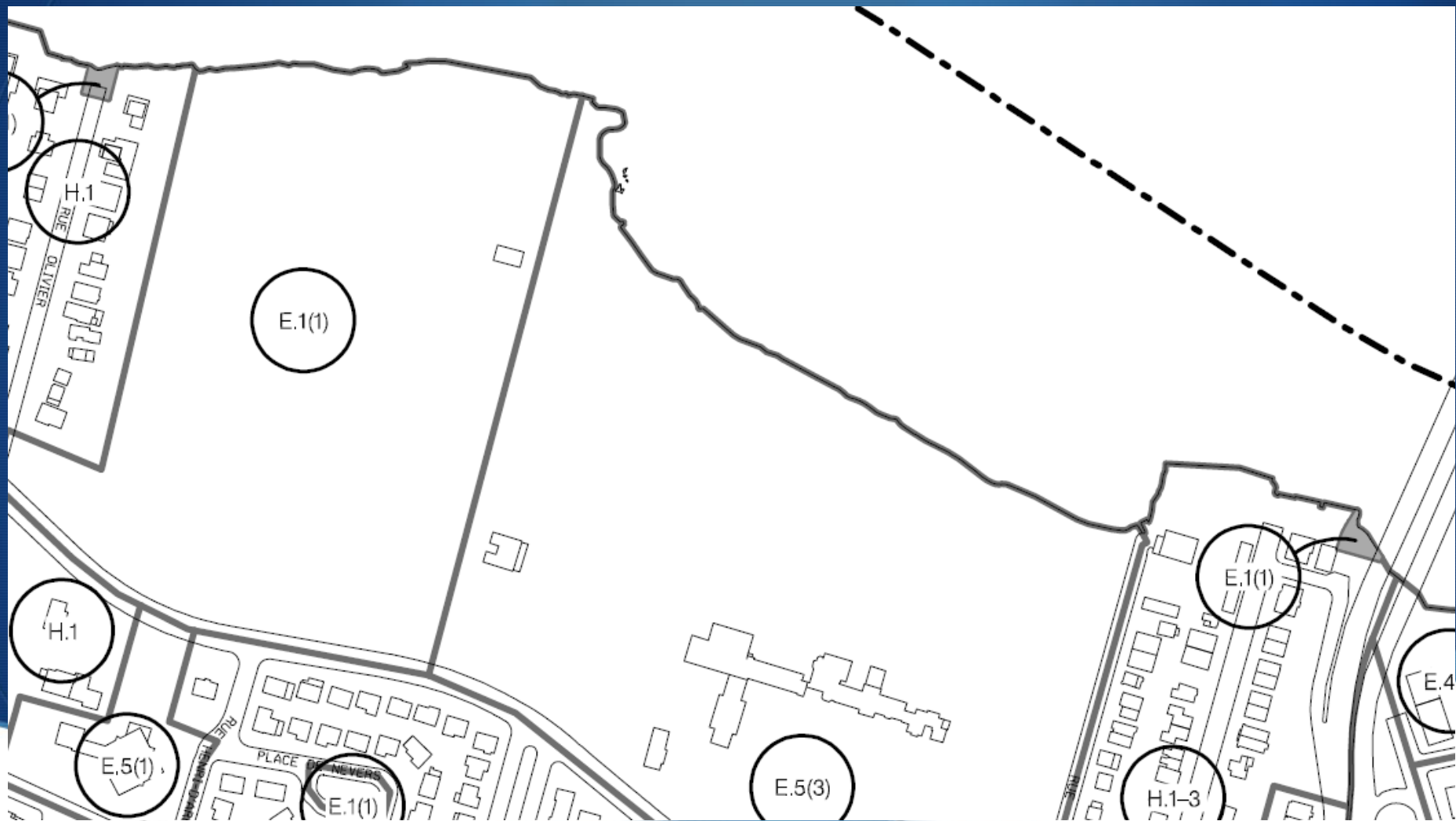


Abord-à-Plouffe

# Rues Olivier et de l'Abord-à-Plouffe - zonage



# Rues Olivier et de l'Abord-à-Plouffe - usages



# Rue Grenet



Grenet

© 2014 Google - Date de la prise de vue : août 2011

Signaler un problème

# Rue Ranger



Ranger

# Rue De Serres



De Serres

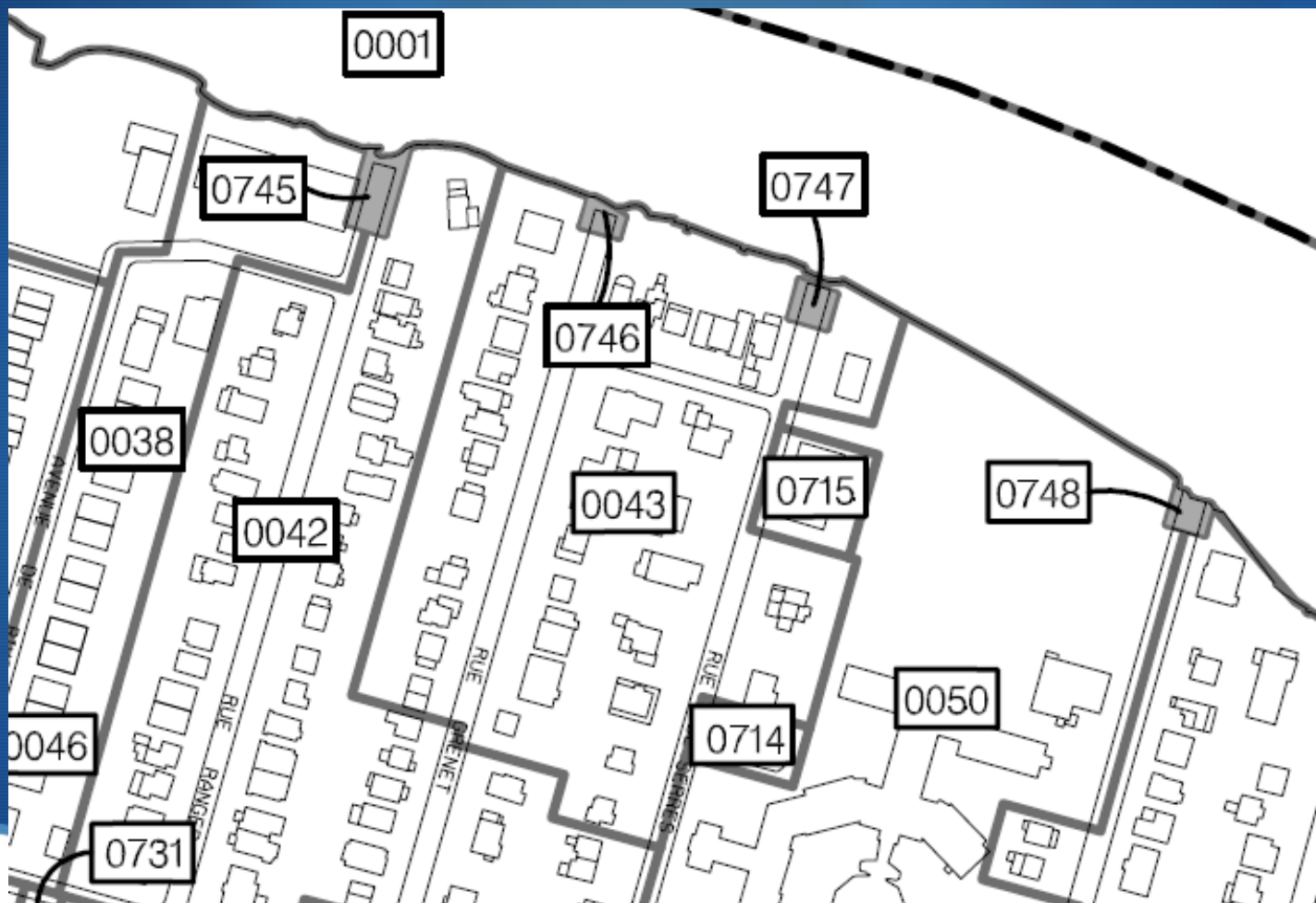


# Rue Fréchette



Fréchette

# Rues Ranger, Grenet, De Serres et Fréchette - zonage



# Rues Ranger, Grenet, De Serres et Fréchette - usages

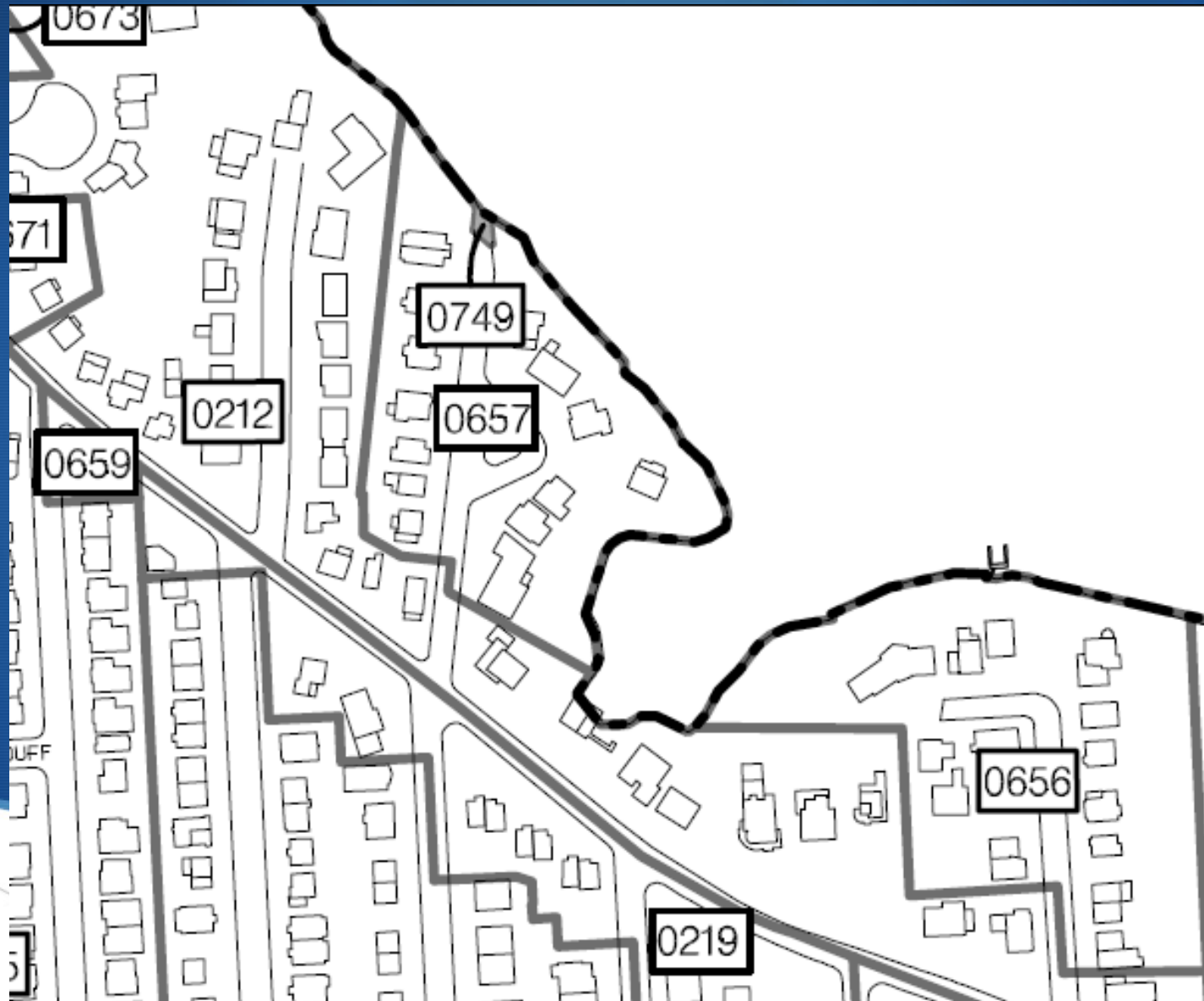


# *Rue Tolhurst*

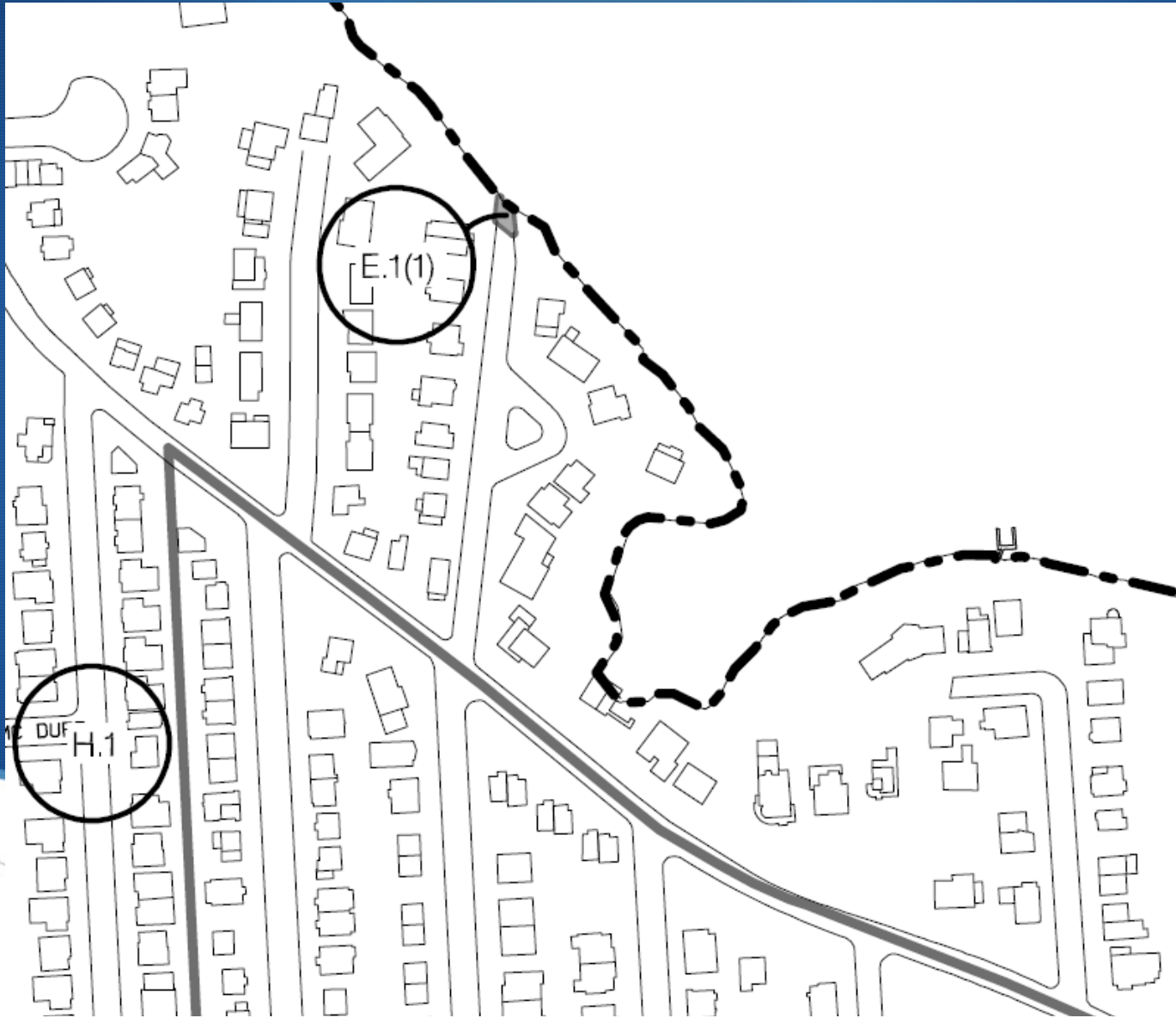


Tolhurst

# *Rue Tolhurst - zonage*



# Rue Tolhurst - usages



# Rue Saint-Denis



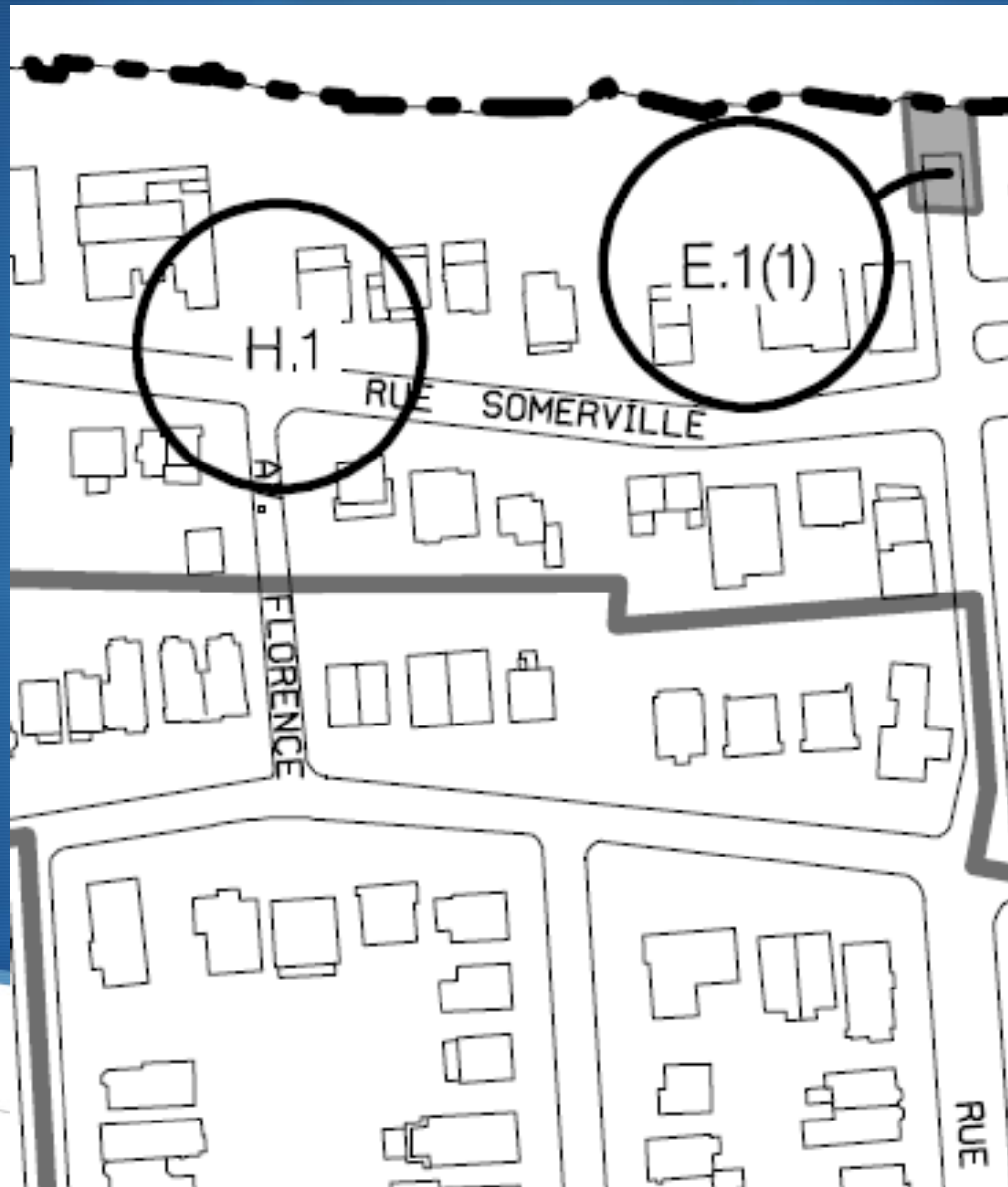
St-Denis

# *Rue Saint-Denis - zonage*





# *Rue Saint-Denis - usages*

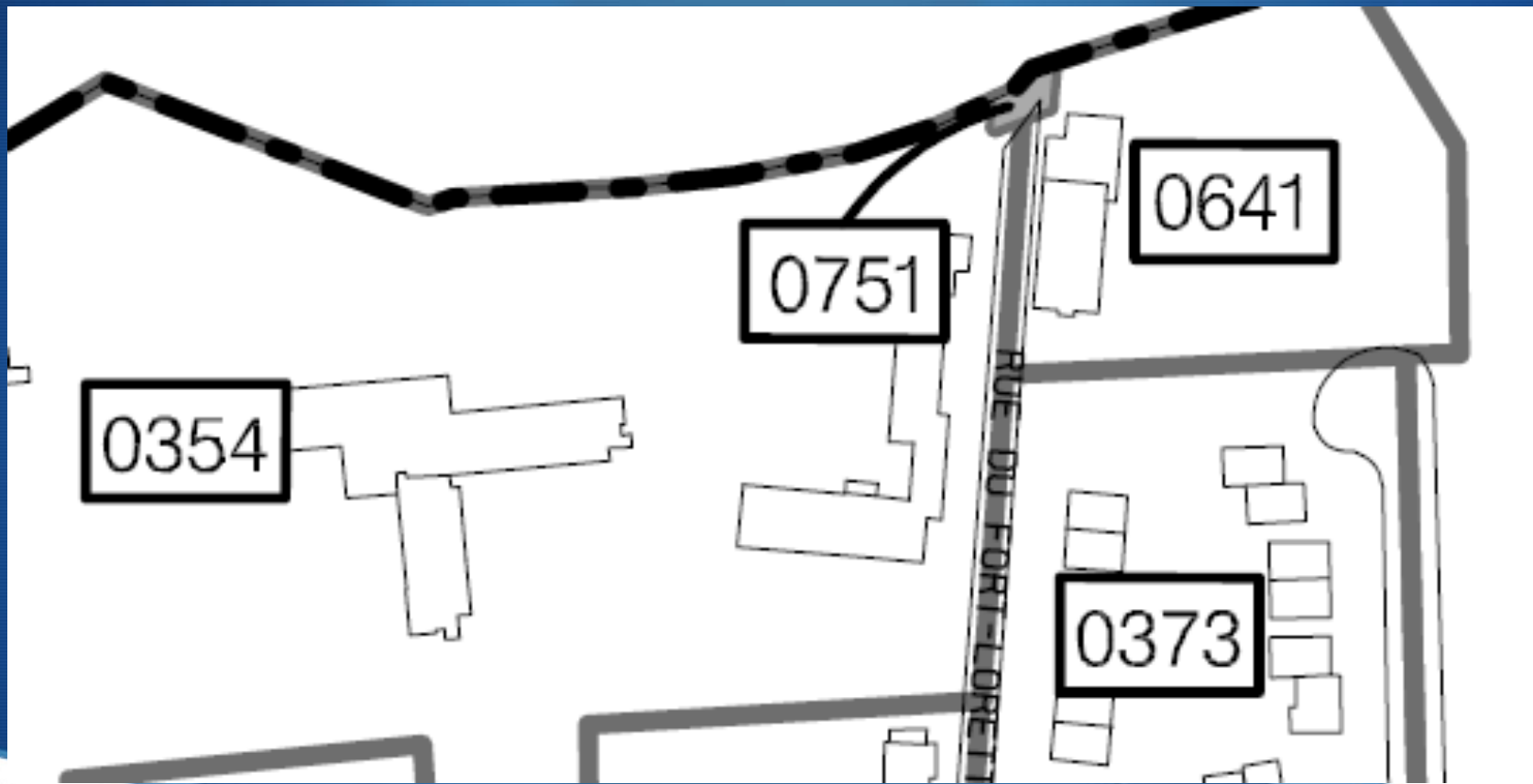


# *Rue du Fort-Lorette*

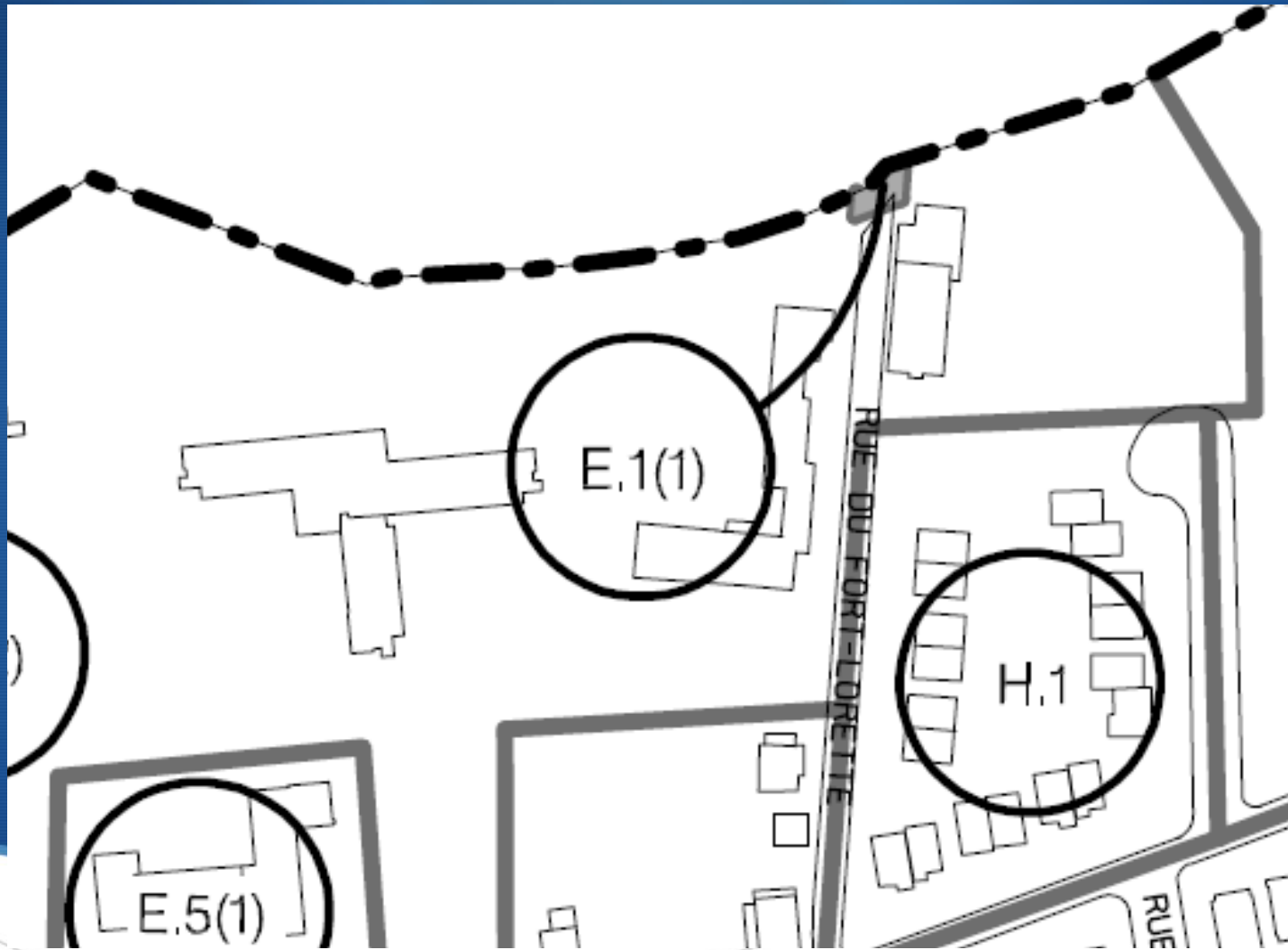


Fort-Lorette

## *Rue du Fort-Lorette - zonage*



# *Rue du Fort-Lorette - usages*



## *Avantages attendus*

- Le fait d'attribuer un statut de parc à ces bouts de rue permettrait de contrôler les heures de fréquentation de ces espaces, au bénéfice des citoyens qui habitent en bordure de ceux-ci.
- Ces aménagements permettraient de renaturaliser les bouts de rue et ainsi augmenter les occasions d'apprécier la rivière des Prairies, permettant ainsi aux citoyens de se réappropriier la rive tout en accroissant le potentiel récréatif du Parcours Gouin.
- Ce projet est conforme au Plan directeur de développement des berges de la rivière des Prairies de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville.

*Merci*

## ***4. Maison Verte d'Ahuntsic-Cartierville***

Pavillon d'accueil du Parcours Gouin

# *Pavillon d'accueil*

## **Objectif principal :**

Construire un pavillon d'accueil propre et durable pour le Parcours Gouin pour tous les citoyens d'Ahuntsic-Cartierville.

## **Objectif d'un projet de conception intégrée :**

Obtenir la participation de tous les intervenants du projet.

## **Les partenaires pour le futur pavillon d'accueil :**

- ✓ Citoyens, familles, aînés, étudiants;
- ✓ Cyclistes, marcheurs, amateurs de plein-air;
- ✓ Organismes ; Cité Historia, ARAC, GUÊPE, Ville en vert, etc.;
- ✓ Autres clubs et organismes de type nature et environnementaux;
- ✓ Services locaux, traiteurs, artistes.

# Communication

- ✓ Équipes
  - ✓ Pour réussir l'objectif de conception intégrée;
  - ✓ Équipes de travail, consultations avec nos professionnels internes et externes, des charrettes avec l'équipe de travail et des rencontres de direction, concepteurs, etc;
  - ✓ Création de l'équipe de projet.
  
- ✓ Étapes
  - ✓ Consensus / besoins, usages, cadre de gouvernance et financier;
  - ✓ Consensus / emplacement idéal et ampleur du projet;
  - ✓ Consensus / budget de réalisation, d'opération et échéanciers;
  - ✓ Séances d'informations et consultations en continu sur le pavillon d'accueil;
  - ✓ Approbation de la charte du projet.



# *Principes du projet*

- ✓ Être facilement accessible à vélo, à la marche et en transport en commun;
- ✓ Permettre l'accès à la rivière;
- ✓ Faire un projet utile, durable;
- ✓ Consolider les besoins avec les parcs avoisinants et les actifs du Parcours Gouin;
- ✓ Élaborer un plan d'ensemble du cadre bâti et des aménagements des parcs du secteur riverain du Pont-Viau;
- ✓ Viser une accréditation net-zéro;
- ✓ Permettre une exploitation continue du site, à l'année;
- ✓ Créer un lieu d'animation, d'échanges;
- ✓ Offrir en nombre suffisant les services appropriés et bien les entretenir;
- ✓ Construire avec des techniques innovatrices et des matériaux durables et accessibles à tous.

# Objectifs

Qui répond aux **objectifs** suivants en accord avec la vision du Plan d'aménagement des Berges :

## I) Principal lieu d'information et de diffusion

- culturel, patrimonial
- cyclisme, nautique, sport d'hiver
- promotion et évènement

## II) Centre d'interprétation

- nature
- développement durable
- projets expérimentaux et éducatifs
- expositions, formations

## III) Offre de services de qualité

- activités plein-air, événements
- bistro, café, restaurant
- services sanitaires

# Usages / Fonctions / Besoins

- ✓ Pavillon d'accueil
- ✓ Kiosque information
- ✓ Comptoir des ventes
- ✓ Bureau organisme responsable
- ✓ Terrasse extérieure
- ✓ Espace d'animation
- ✓ Quai bateau croisière
- ✓ Navette vers autres lieux d'activités du boulevard Guin
- ✓ Espace muséal
- ✓ Centre interprétation nature
- ✓ Salle exposition
- ✓ Point rassemblement parcours Guin
- ✓ Salle polyvalente, formation
- ✓ Comptoir café
- ✓ Service de prêts de vélo
- ✓ Services publics sanitaires
- ✓ Stationnement incitatif vélo
- ✓ Croisière ponton
- ✓ Wi-Fi
- ✓ Offre de restauration variée
- ✓ Agriculture urbaine
- ✓ Sculpture
- ✓ Fontaine
- ✓ Bistro
- ✓ Lieu pour des événements
- ✓ Sentier patinage

# *Calendrier de réalisation*

*Objectif : 375<sup>e</sup>*

✓ Études et programme : 2014

✓ Plans et devis : 2015

✓ Construction : 2016-2017

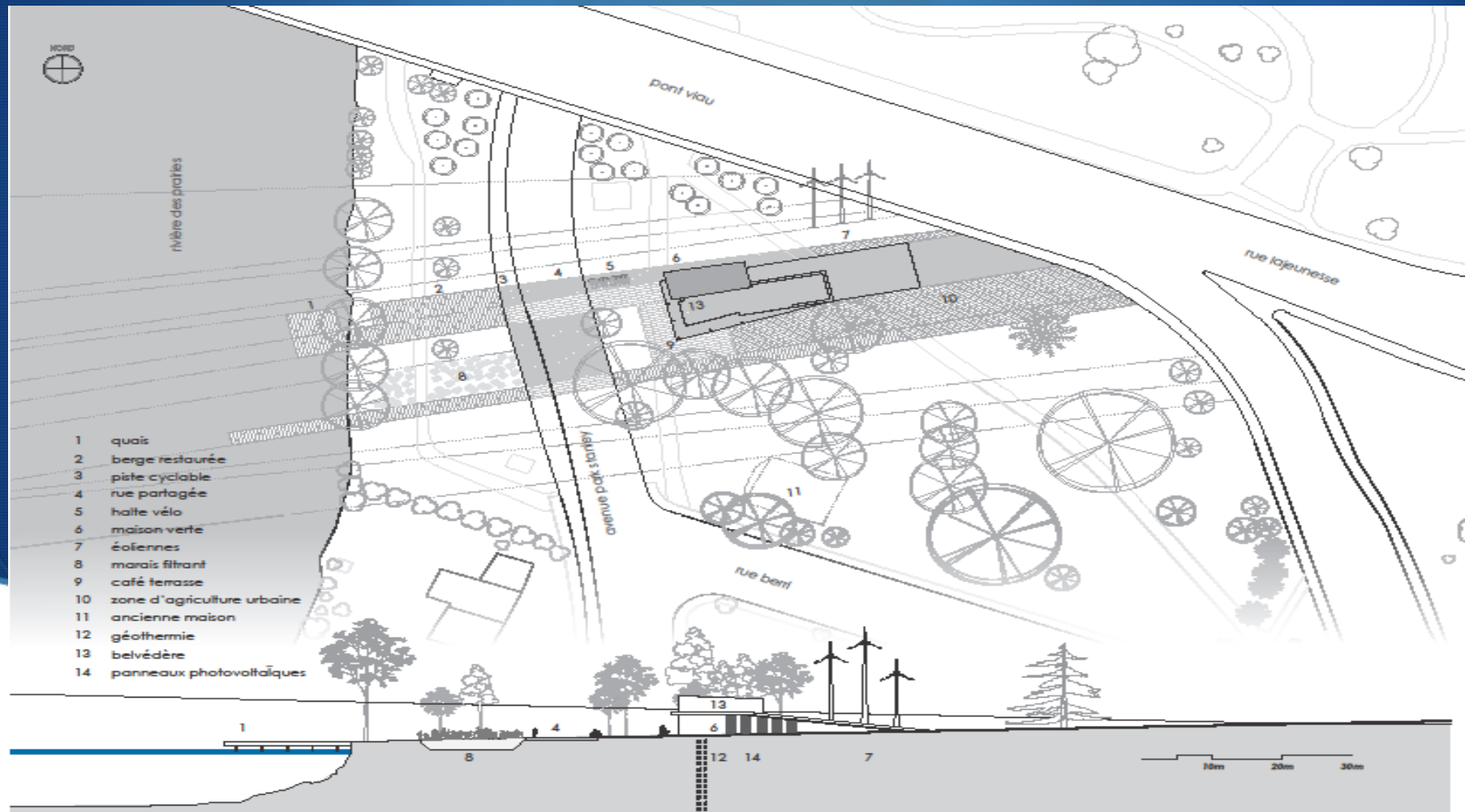
# Plan du secteur Pont-Viau



# *Option 1 / Ouest du Pont-Viau ancienne Maison Berri*



# Emplacement / Ouest du Pont-Viau



# Esquisse / Ouest du Pont-Viau

## un bâtiment sain

- «L'utilisation des produits naturels et nobles qui proviennent d'entreprises locales
- «Une abondance de lumière naturelle
- «Le design des systèmes de chauffage, de ventilation et d'éclairage pour favoriser le confort des occupants
- «Des liens entre les espaces intérieurs et extérieurs.

## de l'équité et de l'inclusion de la communauté

- «L'acceptabilité sociale et l'appropriation du projet
- «L'accessibilité universelle
- «Une conception à l'échelle humaine
- «Un projet qui offre, à la communauté, l'accès à la rivière
- «Un projet ouvert aux initiatives citoyennes.

## des matériaux durables

- «La mise de l'avant du bois d'ingénierie québécois, notamment le bois lamellé-collé et le CLT
- «La prise en considération du cycle de vie des produits et des assemblages
- «Des matériaux à faible énergie intrinsèque
- «Des matériaux rapidement renouvelables
- «Des achats responsables et équitables
- «Une vision de durée de vie et de déconstruction en fin de vie utile du bâtiment.

## la création de la beauté

- La promotion du design écosensible
- Un lieu d'éducation et de démonstration pour la population.





# Esquisse / Ouest du Pont-Viau

## une intégration au site

- «La restauration des berges et la plantation de végétaux indigènes
- «L'agriculture urbaine
- «Le passage d'un toit vert du niveau du sol jusqu'au belvédère qui recouvrera le nouveau bâtiment (lot de fraîcheur)
- «L'aménagement d'une rue partagée avec piste cyclable reliée au Parcours Gouin.

## une gestion des eaux usées sur site

- «L'aménagement d'un marais filtrant
- «L'utilisation de pavé perméable
- «Des aménagements qui intègrent la verdure.

## une conception éco énergétique globale

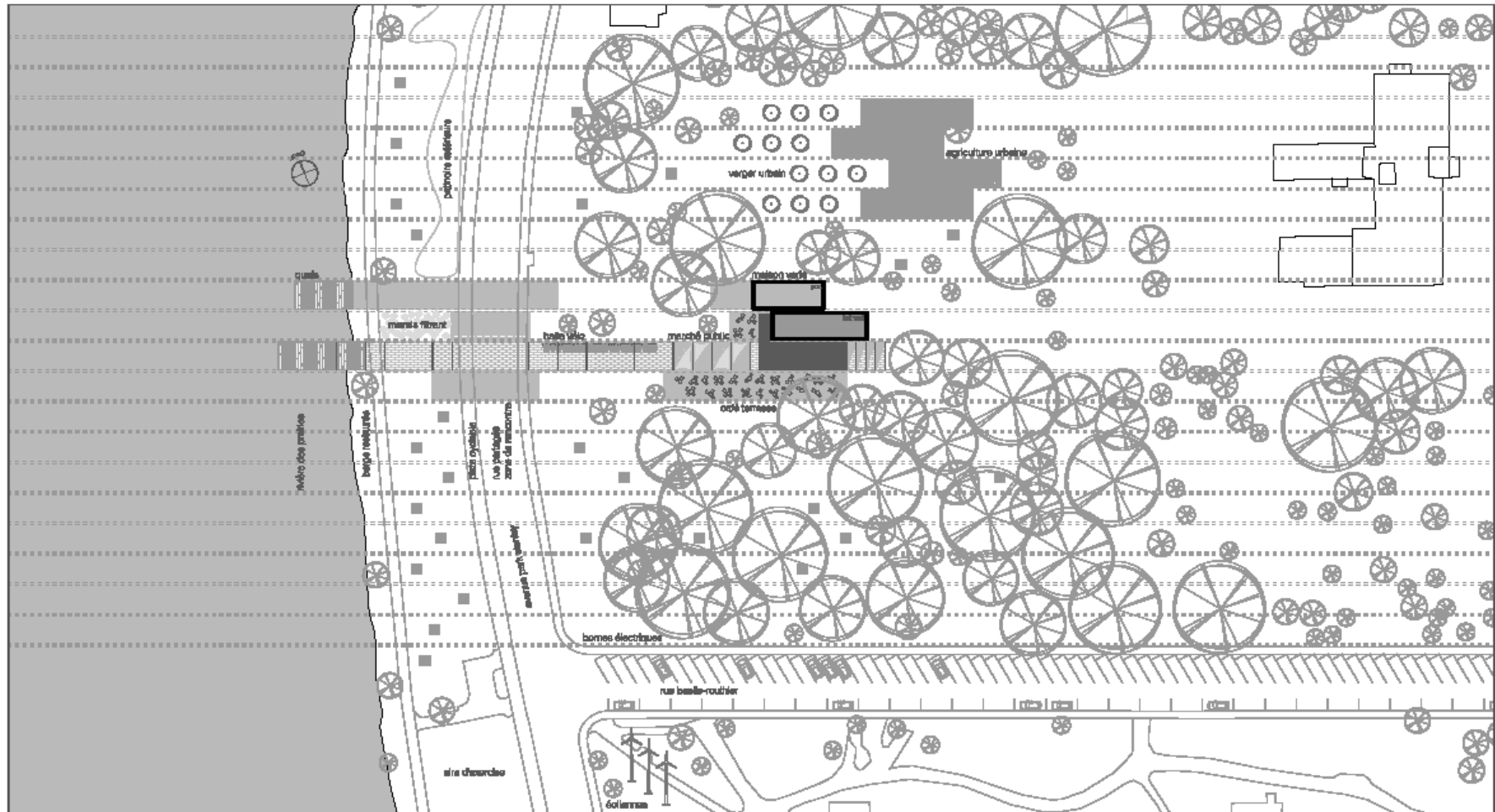
- «Une enveloppe étanche et très performante, bien orientée vers le soleil
- «Des moyens passifs de protection solaire en été
- «Des capacités de production d'énergie verte sur place avec des éoliennes urbaines et des panneaux photovoltaïques
- «La récupération de la chaleur
- «La géothermie pour le chauffage et la climatisation
- «Un système d'éclairage efficace et intelligent combiné avec l'éclairage naturel
- «Un système de ventilation naturelle.



# *Option 2 / Est du Pont-Viau face à l'avenue Park Stanley*



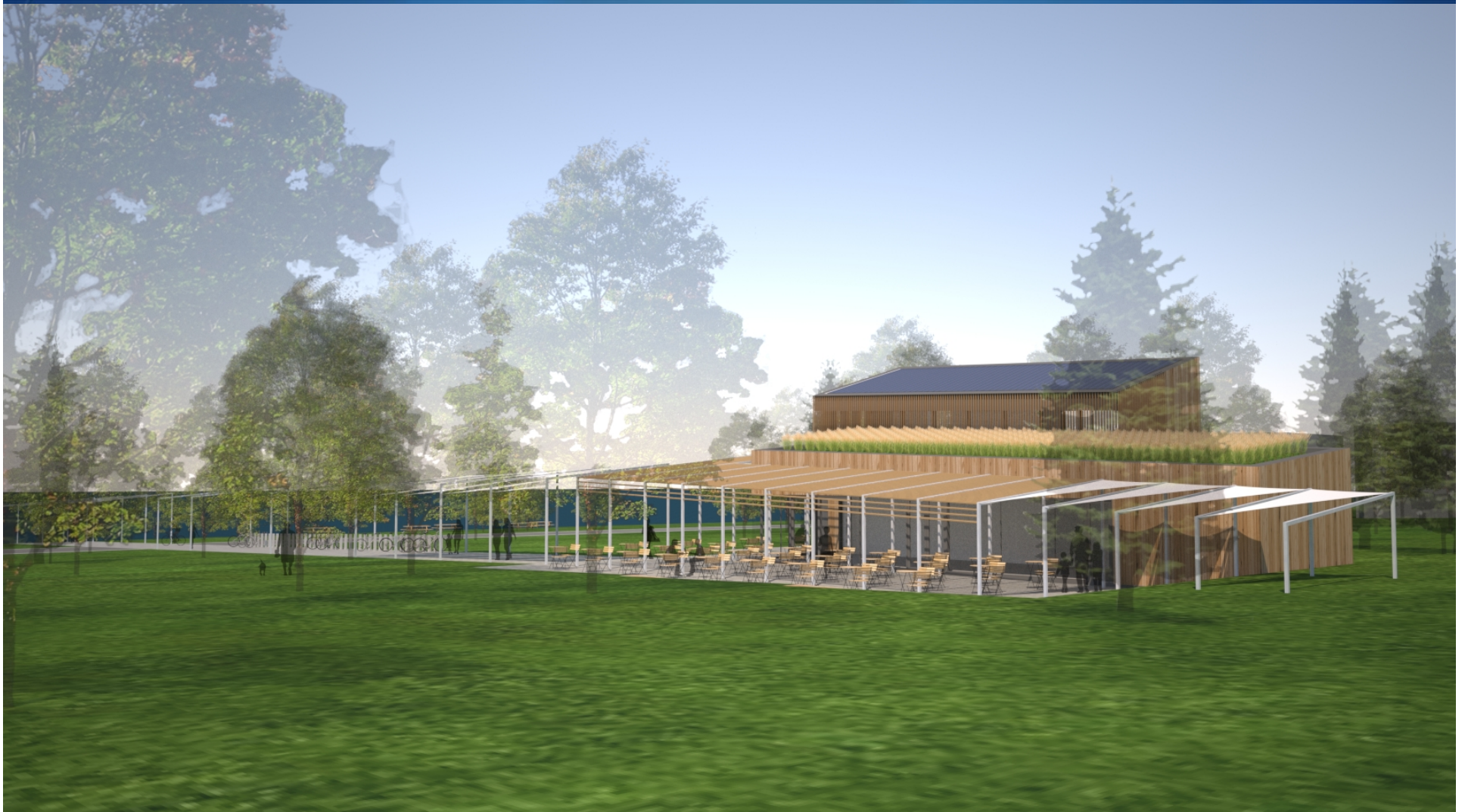
# Emplacement / Est du Pont-Viau



# *Esquisse / Est du Pont-Viau*



# *Esquisse / Est du Pont-Viau*



# *Esquisse / Est du Pont-Viau*



# *Les options d'emplacement*

- ✓ **# 1 Ouest du Pont-Viau**
  - ✓ Proximité avec l'ancienne maison, vue idéale;
  - ✓ Espace limité pour répondre aux divers objectifs d'aménagement du site.
  
- ✓ **# 2 Est du Pont-Viau**
  - ✓ Site plus vaste pour intégrer le bâtiment, les aménagements appropriés pour les cyclistes et les usages multiples;
  - ✓ Lieu public plus éloigné des propriétés existantes.

# *Pour la réussite du projet*

- ✓ Faire un projet de conception intégrée avec une équipe de projet multidisciplinaire;
- ✓ Bien intégrer le bâtiment à son environnement;
- ✓ Permettre une polyvalence des espaces bâtis;
- ✓ Respecter les orientations, les attentes, l'échéancier et le budget de construction et d'opérations;
- ✓ Développer un projet utile, durable et accessible.

*Une Maison pour nous tous.....*

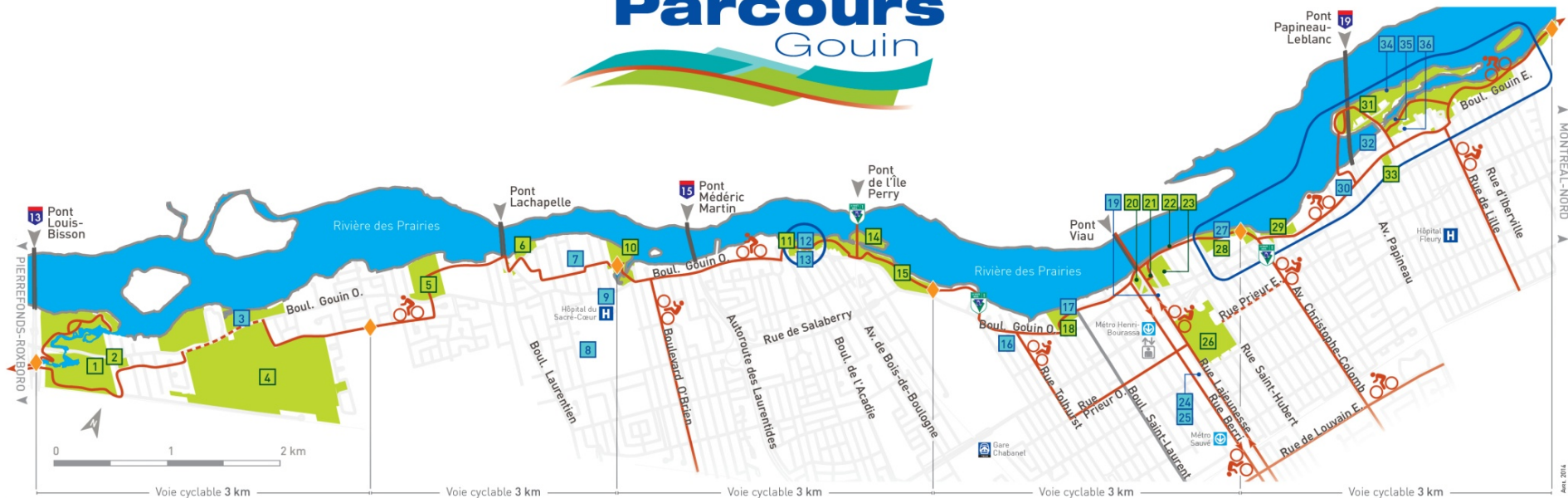
*Merci*



## ***5. Période de questions et commentaires***

***VOUS POUVEZ ENVOYER VOS COMMENTAIRES À L'ADRESSE COURRIEL SUIVANTE:  
etud\_tech\_ac@ville.montreal.qc.ca***

# Parcours Gouin



## SITES

- 3** Maison Mary-Dorothy-Molson, 9095 Gouin O. En développement
- 7** Musée des Sœurs de Miséricorde, 12435 de la Miséricorde/Gouin O.
- 8** Musée des Sœurs de la Providence, 12055 Grenet/Salaberry
- 9** Hôpital du Sacré-Cœur, 5400 Gouin O./Notre-Dame-des-Anges
- 12** Croix de chemin, Gouin O./Bois-de-Boulogne
- 13** Noyau villageois de Bordeaux
- 16** Croix de chemin, 295 Gouin O./Tolhurst
- 17** Stèle du parc Nicolas-Viel
- 19** Caserne # 35, 10827 Lajeunesse/Gouin E.
- 24** Bibliothèque Ahuntsic, 10300 Lajeunesse/Fleury E.
- 25** Maison de la Culture, 10300 Lajeunesse/Fleury E.

- 27** Site nautique Sophie-Barat, 10851 St-Charles/Gouin E.
- 30** Église La Visitation de la bienheureuse-Vierge-Marie, 1847 Gouin E./Lambert
- 32** Site patrimonial de l'Ancien village de Sault-au-Récollet
- 34** Croix commémorative de Nicolas Viel
- 35** Cité Historia, musée du Sault-au-Récollet, 10897 du Pont/Gouin E.

- 36** Maison du Pressoir, Immeuble patrimonial classé, 10865 du Pressoir/Gouin E.

## PARCS

- 1** Parc-nature du Bois-de-Liesse
- 2** Parc Camille
- 4** Parc-nature du Bois-de-Saraguay
- 5** Parc de Beauséjour
- 6** Parc Belmont
- 10** Parc Raimbault
- 11** Parc des Bateliers
- 14** Parc de l'île Perry
- 15** Parc de la Merci
- 18** Parc Nicolas-Viel
- 20** Parc Charles-Roy
- 21** Parc Jeanne-Sauvé
- 22** Parc Maurice-Richard
- 23** Parc Basile-Routhier
- 26** Parc Ahuntsic
- 28** Parc Gouin (Sophie-Barat)
- 29** Parc Louis-Hébert
- 31** Parc-nature de l'île-de-la-Visitation
- 33** Parc Lomer-Gouin

LÉGENDE : Croix de chemin Oeuvre d'art Stèle Site patrimonial Église Musée Noyaux villageois Pavillons de parc Abri Accès Toilettes Ascenseur Cantine Fontaine à boire Aire de BBQ Aire de pique-nique Aire de jeux Pataugeoire/Jeux d'eau Tennis Canotage Randonnée Point de vue Patinage Ski de randonnée Toboggan à Intervalle de 3 km (voie cyclable) Voies cyclables Voies en développement